

10426 - Elle s'est convertie après avoir commis l'adultère. Doit-elle observer un délai de viduité avant de se remarier ?

question

Voici une femme qui dit qu'elle s'est convertie après avoir eu des rapports intimes prohibés avec un étranger... Doit-elle observer un délai de viduité avant de se marier ?

la réponse favorite

Nous avons posé la question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine .

Voici sa réponse :

« Il lui suffit d'attendre le temps d'une seule mensturbation ». Allah le sait mieux.